



Statistique financière

COMPTES 2015

Présentation des comptes 2015 de la République et Canton du Jura

Table des matières

(Cliquez sur l'intitulé ou la page pour atteindre la page désirée)

Communiqué du 2 mars 2016

1. Compte administratif

Vue générale.....	1
Présentation schématique des comptes en 4 phases.....	2
Présentation schématique des principaux écarts par rapport au budget.....	3
Evolution du compte de résultats.....	4
OPTI-MA.....	5
Compte de résultats - Présentation échelonnée.....	6

2. Compte de résultats

Evolution des charges.....	7
Evolution des charges (graphique).....	8
Evolution des charges : principales variations des charges par rapport au budget 2015.....	9
Evolution des charges : principales variations des charges par rapport aux comptes 2014.....	10
Evolution des dépenses générales.....	11
Evolution des dépenses de transfert.....	12
Classification fonctionnelle des charges brutes totales.....	13
Evolution de l'effectif du personnel.....	14
Evolution des revenus.....	15
Evolution des revenus (graphique).....	16
Evolution des revenus : principales variations des revenus par rapport au budget 2015.....	17
Evolution des revenus : principales variations des revenus par rapport aux comptes 2014.....	18
Structure des revenus réels.....	19
Evolution des impôts ordinaires et des impôts spéciaux.....	20
Evolution des impôts ordinaires et des impôts spéciaux (graphique).....	21

3. Compte d'investissement

Volume des investissements réalisés sur le territoire cantonal.....	22
Ecarts du compte des investissements par rapport au budget 2015.....	23
Les grands chantiers de l'Etat.....	24
Répartition des subventions nettes d'investissements.....	25

4. Situation financière

Evolution du compte de résultats et des écarts budgétaires.....	26
Evolution du degré d'autofinancement des investissements.....	27
Evolution de la dette et des intérêts passifs.....	28
Evolution de la dette et des intérêts passifs (graphique).....	29
Constats et défis.....	30

Delémont, le 2 mars 2016

2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 50 50
f +41 32 420 50 51
secr.sic@jura.ch

Embargo jusqu'au mercredi 2 mars à 12h

Communiqué de presse

Comptes 2015 équilibrés grâce à la maîtrise des charges – deux événements uniques permettent de reconstituer une réserve

Les comptes 2015 de l'Etat jurassien bouclent sur un excédent de recettes d'1 million de francs, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 4,5 millions. Ce résultat équilibré a été rendu possible par l'impulsion du programme d'économie OPTI-MA. En outre, deux événements d'une ampleur imprévisible, le double versement de la BNS et les derniers dossiers de l'amnistie fiscale cantonale, permettent de réalimenter la provision conjoncturelle dissoute dans le cadre du budget 2016. La vigilance reste de mise pour les années à venir en raison de charges nouvelles (Théâtre du Jura, hospitalisations, nouvelles places en crèches) et d'importantes incertitudes financières (conjoncture, RPT, RIE III).

Le doublement du versement de la part de la BNS et les derniers dossiers traités dans le cadre de l'amnistie ont généré des recettes uniques de plus de 17,5 millions de francs supplémentaires. Ces montants imprévus ont permis d'attribuer 17 millions à la réserve pour risques conjoncturels dissoute intégralement dans le cadre du budget 2016. En parallèle, cet apport en liquidités, conjugué à la maîtrise des charges courantes, a permis de réduire la dette brute de 12 millions de francs. Elle passe ainsi de 330 à 318 millions de francs.

Ces recettes extraordinaires sont dans tous les cas uniques et ne permettent pas un financement durable des prestations existantes et nouvelles. Pour cette raison, le Gouvernement est d'autant plus satisfait que le programme OPTI-MA ait porté ses fruits pour plus de 10 millions et ait soutenu ainsi un résultat « ordinaire » équilibré. Ce résultat réel s'avère indispensable dans un contexte financier jugé encore favorable en 2015, mais qui risque de se dégrader par la suite.

Avant l'attribution à la réserve pour risques conjoncturels, les dépenses s'avèrent inférieures au budget de 5 millions de francs. Les efforts réalisés sur l'ensemble des dépenses propres et les nombreux départs à la retraite ont permis un tel résultat malgré 6 millions supplémentaires de charges liées à l'augmentation des soins sollicités par la population à l'Hôpital du Jura (+ 2 millions) et aux hôpitaux hors cantons (+ 4 millions).

Les impôts « ordinaires » des personnes physiques s'améliorent de 5,5 millions et compensent, par rapport aux prévisions, les recettes en provenance des personnes morales qui demeurent stables par rapport à 2014.

L'Etat a réalisé des investissements sur le territoire cantonal à hauteur de 119 millions. La charge nette pour l'Etat s'élève à 34 millions de francs. Les routes, les bâtiments et les subventions ont absorbé l'essentiel de ces montants.

En parallèle au programme de législature, le Gouvernement élabore également un plan financier des investissements sur la base des besoins importants identifiés et des ressources à disposition actualisées. Même si les comptes 2015 permettent de bénéficier d'une nouvelle réserve, la marge de manœuvre financière et donc politique exige une amélioration structurelle du résultat liée à la réalisation complète du programme OPTI-MA.

COMPTES 2015 - VUE GENERALE

Montants arrondis en milliers de francs

Les comptes 2015 de l'Etat bouclent avec un bénéfice de 1,0 mio de francs. L'amélioration est de 5,1 mios par rapport au budget et de 0,5 mio par rapport aux derniers comptes. Les dépenses d'investissements nets à 34,0 mios, moins importantes que prévu, permettent d'obtenir un excédent de financement de 2,8 mios, donc un autofinancement complet et meilleur que les objectifs budgétaires.

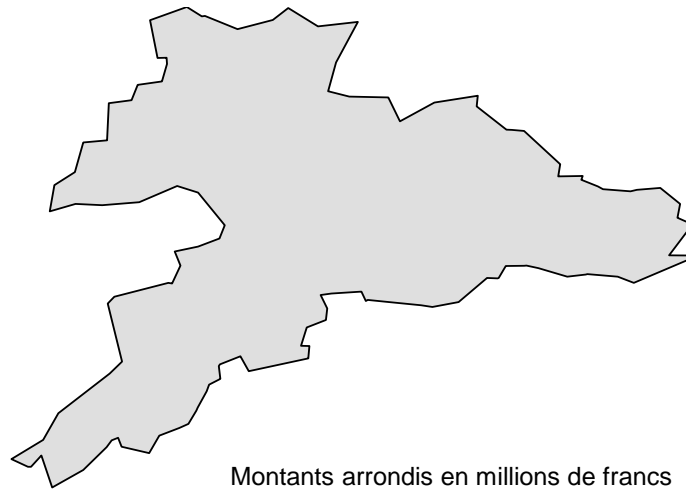
	Comptes 2014		Budget 2015		Comptes 2015	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1. Résultats						
Charges et revenus	889'651	890'158	900'753	896'681	912'686	913'689
Excédent de charges/revenus	507			4'072	1'003	
2. Investissements						
Dépenses et recettes	53'572	16'654	51'565	12'077	45'978	11'944
Investissements nets		36'919		39'489		34'034
3. Financement						
Investissements nets	36'919		39'489		34'034	
Amortissements		36'697		35'979		35'847
Excédent de charges/revenus		507	4'072			1'003
Excédent/insuffisance de financement	285			7'582	2'815	
4. Variations au bilan						
Excédent/insuffisance de financement		285	7'582			2'815
Report au bilan (passifs)	53'350		48'056		47'791	
Report au bilan (actifs)		53'572		51'565		45'978
Variation de la fortune (s/compte de résultats)	507			4'072	1'003	

Montants arrondis en milliers de francs

COMPTES 2015 - PRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DES COMPTES EN 4 PHASES

4 VARIATIONS AU BILAN

Bénéfice 1.00	Excédent de financement 2.82
Report au bilan (passifs) 47.79	Report au bilan (actifs) 45.98



1 RESULTATS

CHARGES	REVENUS
876.84	913.69
Bénéfice 1.00	
Amortissements 35.85	

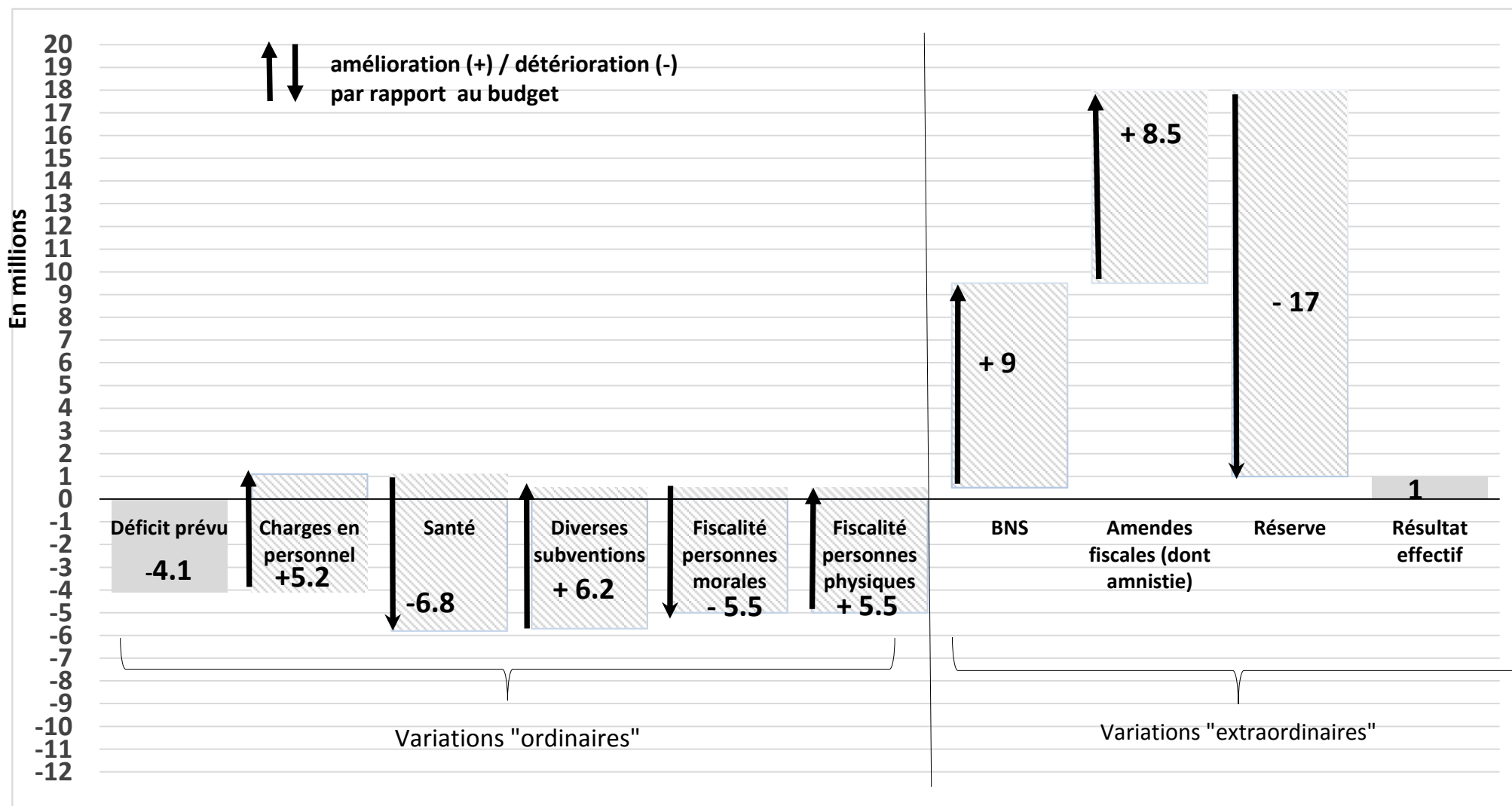
2 INVESTISSEMENTS

Investissements 45.98	Recettes 11.94
	Investissements nets 34.03

3 FINANCEMENT

Excédent de financement 2.82	Bénéfice 1.00
Investissements nets 34.03	Amortissements 35.85

COMPTES 2015 - PRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DES PRINCIPAUX ECARTS PAR RAPPORT AU BUDGET

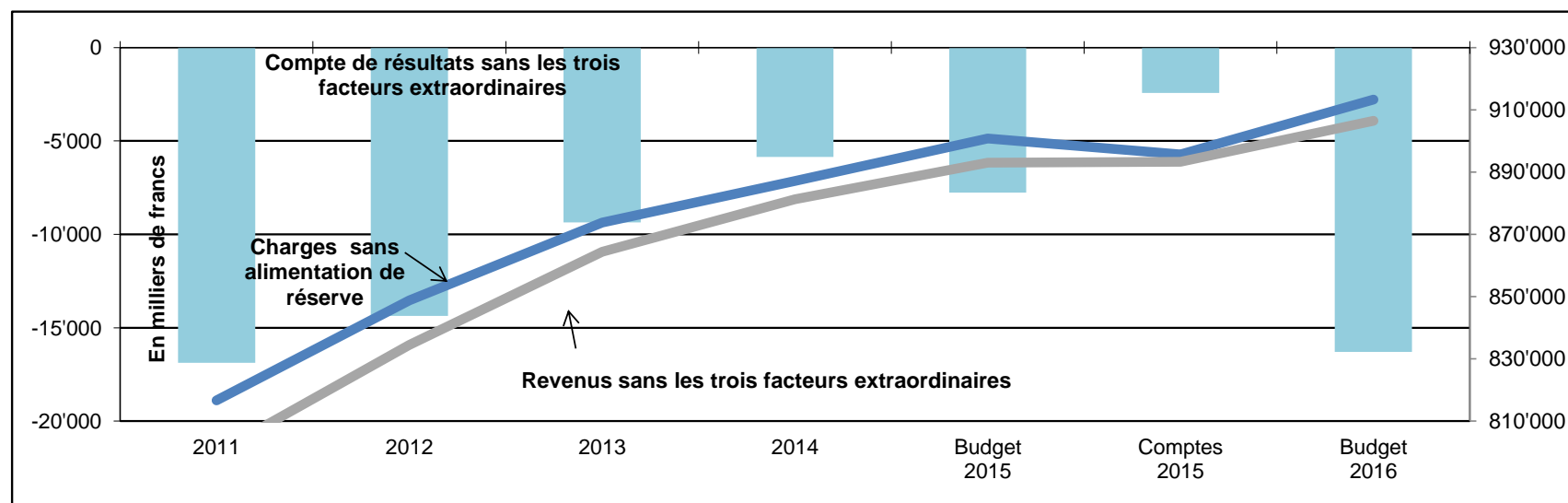


COMPTES 2015 - ÉVOLUTION DU COMPTE DE RÉSULTATS

Années	2011	2012	2013	2014	Budget 2015	Comptes 2015	Budget 2016
Compte de résultats nets	784	-7'143	-1'539	507	-4'072	1'003	-6'799
Compte de résultats avant la part au bénéfice de la BNS, de l'amnistie et les variations liées à la réserve pour risques conjoncturels	-16'876	-14'368	-9'354	-5'853	-7'772	-2'423	-16'299
Charges avant alimentation de la réserve	816'672	848'815	873'748	887'151	900'753	895'686	913'272
Revenus avant BNS, amnistie et prélevement de la réserve	799'796	834'447	864'394	881'298	892'981	893'262	906'473

Montants arrondis en milliers de francs

La part au bénéfice de la BNS, l'amnistie avec la procédure simplifiée et la variation de la réserve pour risques conjoncturels n'ont pas un caractère durable. Sans ces trois facteurs, nous constatons que ce bouclage 2015 affiche une nette amélioration du compte de résultats depuis 2011 et un niveau de recettes 2015 très proche des estimations. Les défis indiqués dans le cadre du budget 2016 sont confirmés.



COMPTES 2015 - OPTI-MA

Les comptes 2015 correspondent au premier exercice d'OPTI-MA:

Montant mentionné dans le programme OPTI-MA pour 2015	14.3 mios
Montant intégré pour adaptation dans le budget 2015	12.6 mios
Montant estimé dans les comptes 2015	11.3 mios

COMPTES 2015 - COMPTE DE RESULTATS - PRESENTATION ECHELONNEE

Le modèle comptable harmonisé (MCH2) présente le résultat de manière échelonnée entre le résultat opérationnel (exploitation et financement) et le résultat extraordinaire. Le résultat lié au financement est conforme au budget et améliore le résultat d'ensemble. Des revenus uniques supérieurs soutenus par une baisse globale des charges permettent d'améliorer de 22,0 mios les activités d'exploitation. Les charges extraordinaires correspondent à l'attribution à la réserve pour risques conjoncturels.

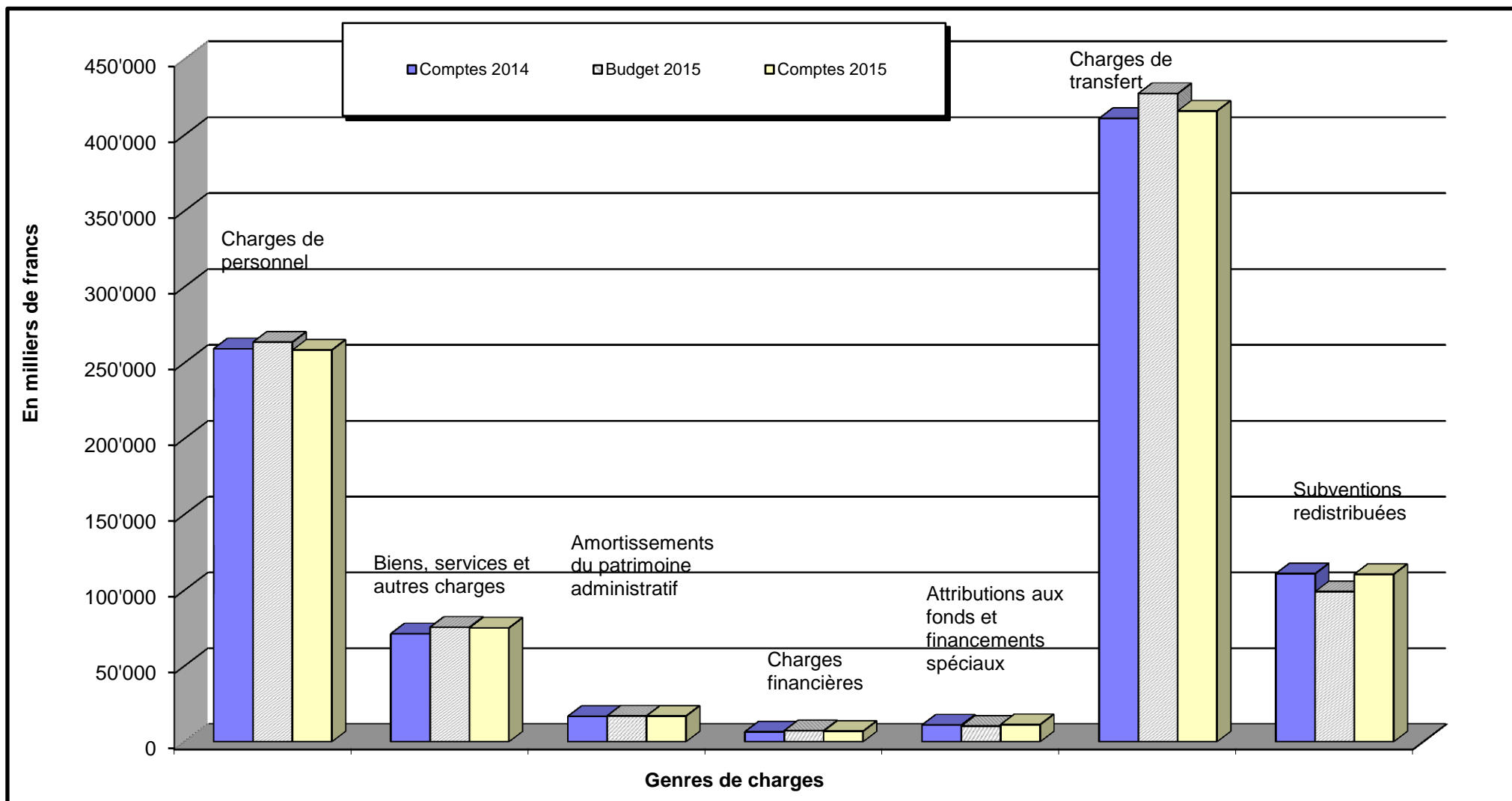
		Comptes 2014	Budget 2015	Comptes 2015
	Charges d'exploitation			
30	Charges de personnel	259'259'109.59	263'646'800	258'439'223.48
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	71'302'875.47	75'598'100	75'114'123.62
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'782'386.00	17'095'000	16'981'653.00
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	11'065'665.00	10'336'400	11'376'114.09
36	Charges de transfert	410'933'588.14	427'382'700	415'915'397.31
37	Subventions redistribuées	110'912'991.60	99'064'600	110'572'581.66
	<i>Total</i>	880'256'615.80	893'123'600	888'399'093.16
	Revenus d'exploitation			
40	Revenus fiscaux	334'448'204.65	330'470'000	341'092'889.80
41	Revenus régaliens et de concessions	2'288'709.92	4'604'200	13'891'184.09
42	Taxes	38'856'352.32	39'552'600	42'717'772.16
43	Revenus divers	132'377.01	151'800	138'351.15
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	10'458'570.79	10'697'400	10'233'556.24
46	Revenus de transfert	381'870'598.00	400'890'500	384'025'983.41
47	Subventions à redistribuer	110'912'991.60	99'064'600	110'572'581.66
	<i>Total</i>	878'967'804.29	885'431'100	902'672'318.51
	Résultat provenant des activités d'exploitation (-= déficit; +=bénéfice)	-1'288'811.51	-7'692'500	14'273'225.35
34	Charges financières	6'597'209.36	7'294'700	6'952'341.52
44	Revenus financiers	9'774'005.26	9'853'900	9'595'606.90
	Résultat provenant de financements (-= déficit; +=bénéfice)	3'176'795.90	2'559'200	2'643'265.38
	Résultat opérationnel	1'887'984.39	-5'133'300	16'916'490.73
38	Charges extraordinaires	2'500'000.00	0	17'000'000.00
48	Revenus extraordinaires	1'119'053.75	1'061'000	1'086'478.35
	Résultat extraordinaire (-= déficit; +=bénéfice)	-1'380'946.25	1'061'000	-15'913'522
	Résultat total, compte de résultats (-= déficit; +=bénéfice)	507'038.14	-4'072'300	1'002'969.08
	<i>Pour info :</i>			
	charges de transfert (36) + subventions redistribuées (37)		526'447'300	526'487'979
	revenus de transfert (46) + subventions à redistribuer (47)		499'955'100	494'598'565
	Variation nette		26'492'200	31'889'414

COMPTES 2015 - ÉVOLUTION DES CHARGES

Les comptes 2015 sont marqués par une augmentation de 11,9 mios (+ 1,3%) des charges par rapport au budget. Hors attribution à la réserve pour risques conjoncturels, les charges affichent une diminution de - 5,1 mios par rapport au budget et une augmentation de 6,0 mios ou + 0,7 % par rapport aux comptes 2014. Les efforts importants déjà présents l'année dernière sont confirmés. Tous les types de charges dont l'Etat a la maîtrise s'inscrivent en diminution par rapport au budget. La rubrique 36 liée aux subventions est la seule à progresser significativement. Elle reste le principal défi pour l'avenir. Pourtant, corrigée de l'imputation des subventions pour la qualité écologique et du paysage qui passe de la rubrique 36 "transfert" à 37 "subventions redistribuées" pour 11,9 mios, la rubrique afficherait également une légère diminution de -0,1%. Dès 2016, la comparaison sera complète.

No	Libellé du compte	Comptes 2014		Budget 2015		Comptes 2015		Ecarts / budget
		En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	+/- en %
30	Charges de personnel	259'259	29.1	263'647	29.3	258'439	28.3	-2.0
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	71'303	8.0	75'598	8.4	75'114	8.2	-0.6
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'782	1.9	17'095	1.9	16'982	1.9	-0.7
34	Charges financières	6'597	0.7	7'295	0.8	6'952	0.8	-4.7
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	11'066	1.2	10'336	1.1	11'376	1.2	10.1
36	Charges de transfert	410'934	46.2	427'383	47.4	415'915	45.6	-2.7
37	Subventions redistribuées	110'913	12.5	99'065	11.0	110'573	12.1	11.6
38	Charges extraordinaires	2'500	-	0	-	17'000	1.9	-
39	Imputations internes	297	0.0	335	0.0	335	0.0	0.0
3	TOTAL DES CHARGES	889'651	100.0	900'753	100.0	912'686	100.00	1.3

Comptes 2015 - ÉVOLUTION DES CHARGES



COMPTES 2015 - PRINCIPALES VARIATIONS DES CHARGES BRUTES PAR RAPPORT AU BUDGET 2015

Augmentations			Diminutions		
	Rubriques	Montants		Rubriques	Montants
Mesures pédothérapeutiques	3130	1.19	Autorités et commissions	300X	-0.30
Frais d'enquêtes (Tribunal mineurs; part. déficit établ.)	3130	0.27	Charges traitements Fonds cantonal pour l'emploi	3010	-0.08
Frais en matière pénale (Tribunal de première instance)	3130	0.24	Charges traitements fouilles archéologique A16	3010	-0.36
Frais de détention	3135	1.72	Traitements personnel adm. (sans fouilles et fonds)	3010	-0.70
Assistance judiciaire gratuite	3199	0.62	Traitements des enseignants	3020	-1.85
Biens, services et marchandises (420 Constr. routières)	31XX	0.39	Cotisations patronales	305X	-1.60
Attribution au Fonds de réserve forestier (anticipation)	3510	0.62	Autres charges de personnel (princip. formation)	309X	-0.28
Alimentation du Fonds cantonal pour l'emploi	3510	0.21	Prestations de services (Fonds des déchets)	3130	-0.56
Hospitalisations extérieures	3611	4.16	Prestations de services (aménagement territoire)	3130	-0.39
Solde dû aux communes répart. charges action sociale	3632	0.82	Prestations Centre de compétence Delta	3130	-0.36
Part. aux communes transports d'élèves (école obligatoire)	3632	0.38	Promotion économique et prestations	3130	-0.20
Hôpital du Jura	3634	1.68	Etudes et mandats (environnement)	3132	-0.22
Subventions à l'AJAM	3636	0.53	Mandats, prest. services (128 rubr.; sans 420/422)	3130-32	-1.32
Subventions aux institutions scolaires extracantonales	3636	0.35	Placements (Tribunal des mineurs)	3135	-0.32
Financement des soins	3637	0.91	Dédommagements (dont frais de déplacements)	317X	-0.42
Allocations familiales personnes sans activité lucrative	3637	0.33	Biens, services et marchandises (Gouvernement)	31XX	-0.26
Subventions Agglomération de Delémont (aménag. terr.)	3702	0.51	Biens, services et marchandises (Divisions CEJEF)	31XX	-0.26
Subventions fédérales à redistribuer (agriculture)	3705	11.31	Biens, services et marchandise (200 Santé)	31XX	-0.21
Attribution à la réserve pour risques conjoncturels	3894	17.00	Biens, services et marchandises (422 Entretien A16)	31XX	-0.20
			Amort. immobilisations corporelles patr. adm.	3300	-0.11
			Intérêts passifs	3401-6	-0.34
			Dédommagements (formation professionnelle)	3611	-0.40
			Dépenses à charge du Fonds péréquation financière	3622	-0.48
			Part Canton aux alloc. fam. fédérales agricoles	3630	-0.26
			Prestations complémentaires à l'AVS/AI	3633	-1.97
			Contr. réduction des primes d'assurance-maladie	3633	-0.40
			Subventions exploitation aux transports publics	3634	-0.77
			Dépenses à charge du Fonds du tourisme	3634	-0.50
			Subv. qualité écologique et du paysage (à rubr. 37)	3635	-11.93
			Subventions d'exploitation aux écoles privées	3635	-0.23
			Institutions sociales jurassiennes	3636	-0.45
			Bourses d'étude	3637	-1.12
			Dépenses d'assistance (action sociale)	3637	-0.37
			Assistance - secteur insertion	3637	-0.20
			Unités psychiatriques	363X	-1.36
			Subventions fédérales NPR à redistribuer	3705	-0.39
TOTAL		43.23	TOTAL		-31.18

Montants bruts en millions de francs

COMPTES 2015 - PRINCIPALES VARIATIONS DES CHARGES BRUTES PAR RAPPORT AUX COMPTES 2014

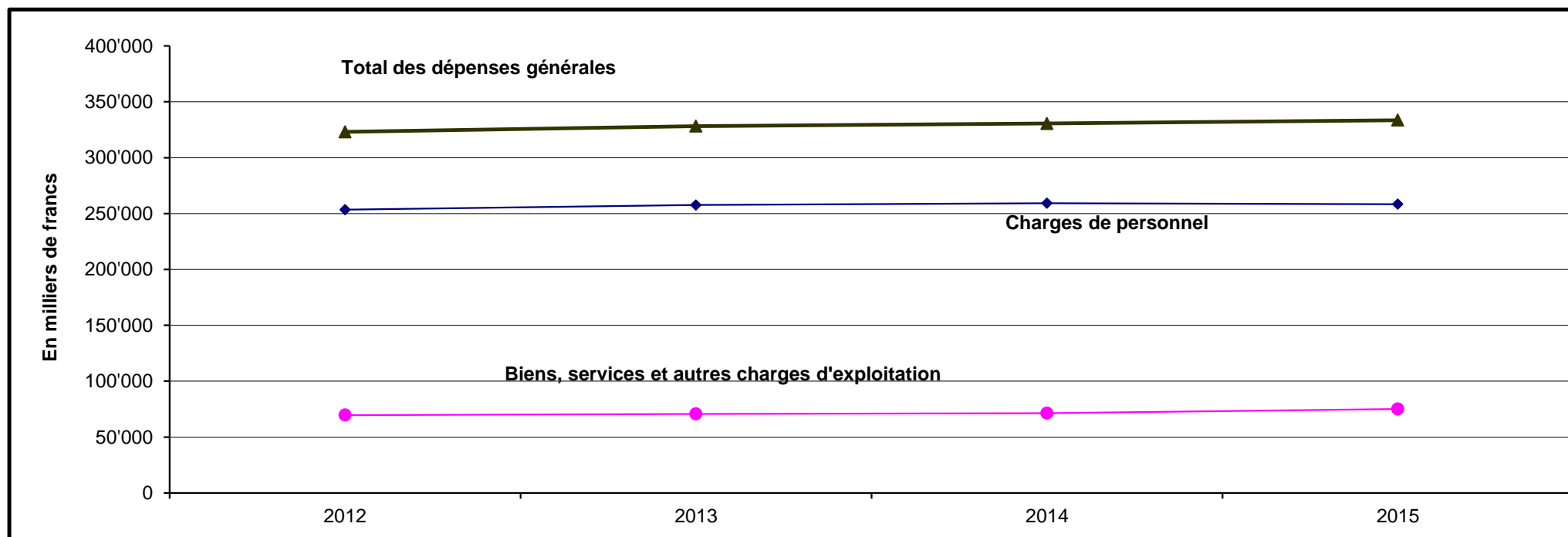
Augmentations			Diminutions		
	Rubriques	Montants		Rubriques	Montants
Traitements personnel administratif (sans fouilles et fonds)	3010	1.61	Autorités et commissions	300X	-0.17
Charges traitements Fonds cantonal pour l'emploi	3010	0.17	Charges traitements fouilles archéologique A16	3010	-1.47
Mesures pédagothérapeutiques	3130	0.46	Traitement du personnel des enseignants	3020	-0.80
Frais d'enquêtes (Tribunal mineurs; part. déficit établ.)	3130	0.31	Cotisations patronales	305X	-0.22
Frais en matière pénale (Tribunal de première instance)	3130	0.16	Prestations de services (Fonds des déchets)	3130	-0.30
Frais de détention des détenus	3135	1.16	Etudes et mandats (environnement)	3132	-0.20
Assistance judiciaire gratuite	3199	0.62	Mandats & services (125 rubr.; sans 315/420/422)	3130-32	-0.83
Biens, services et marchandises (420 Constr. routières)	31XX	1.58	Placements (Tribunal des mineurs)	3135	-0.24
Biens, services et marchandises (422 Centre Entr. A16)	31XX	1.12	Biens, services et marchandises (315 Fonds de l'emploi)	31XX	-0.22
Amortissements immobilisations corporelles patr. adm.	3300	0.20	Alim. Fonds cantonal pour l'emploi (part de l'Etat)	3510	-0.75
Intérêts passifs	3401-6	0.36	Dédommagements (formation professionnelle)	3611	-1.24
Attribution au Fonds de réserve forestier (anticipation)	3510	0.62	Dépenses à charge du Fonds de soutien stratégique	3622	-0.49
Alimentation du Fonds cantonal pour l'emploi	3510	0.21	Part Canton aux alloc. fam. fédérales agricoles	3630	-0.28
Hospitalisations extérieures	3611	4.62	Services sociaux régionaux	3634	-0.22
Solde dû aux communes répart. charges action sociale	3632	1.80	Subventions à l'AJAM	3636	-1.43
Part. aux communes transports d'élèves (école oblig.)	3632	0.22	Institutions sociales jurassiennes	3636	-0.87
Prestations complémentaires à l'AVS/AI	3633	1.33	Etablissements médico-sociaux	3636	-0.65
Contribution à la réduction des primes d'assurance-maladie	3633	0.38	Fondation aide et soins à domicile	3636	-0.60
Hôpital du Jura	3634	1.80	Bourses d'étude	3637	-0.62
Subventions aux institutions scolaires extracantonales	3636	0.35	Unités psychiatriques	363X	-0.30
Financement des soins	3637	1.87	Amortissements, subventions d'investissements	3660	-1.05
Allocations familiales personnes sans activité lucrative	3637	0.27	Subventions fédérales à redistribuer (agriculture)	3705	-1.17
Subventions Agglomération de Delémont	3702	0.51			
Subventions fédérales à redistribuer (environnement)	3702	0.31			
Attribution à la réserve pour risques conjoncturels	3894	14.50			
TOTAL		36.54	TOTAL		-14.12

Montants bruts en millions de francs

COMPTES 2015 - ÉVOLUTION DES DÉPENSES GÉNÉRALES

Années	2012	2013	2014	2015
Charges de personnel (30)	253'385	257'584	259'259	258'439
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation (31)	69'669	70'679	71'303	75'114
TOTAL DES DÉPENSES GÉNÉRALES	323'054	328'263	330'562	333'553

Pour les charges de personnel, le taux de progression par rapport à 2014 devient même négatif avec - 0,3% et confirme la tendance à la baisse enregistrée ces dernières années (2014: + 0,7%, 2013: + 1,7%, 2012 : +2,3%, 2011 : + 8,5%). L'effectif administratif moyen a été de 929,14 contre 921,04 au budget. Ce qui est d'autant plus remarquable. Les nombreux départs à la retraite en sont l'explication. La progression des charges pour les biens et services est juste en-dessous du budget et confirme la hausse envisagée avant tout pour le domaine routier (+ 2,7 mios), les placements de détenus (+ 1,2 mio) ou l'assistance judiciaire gratuite (+ 0,6 mio). Leur somme et leur caractère relativisent la variation. Sans ces dépenses à caractère obligatoire, les prestations de services et honoraires (313) seraient également en diminution. Elles montrent toutefois dans le cas présent une progression globale de 1,3 mio.



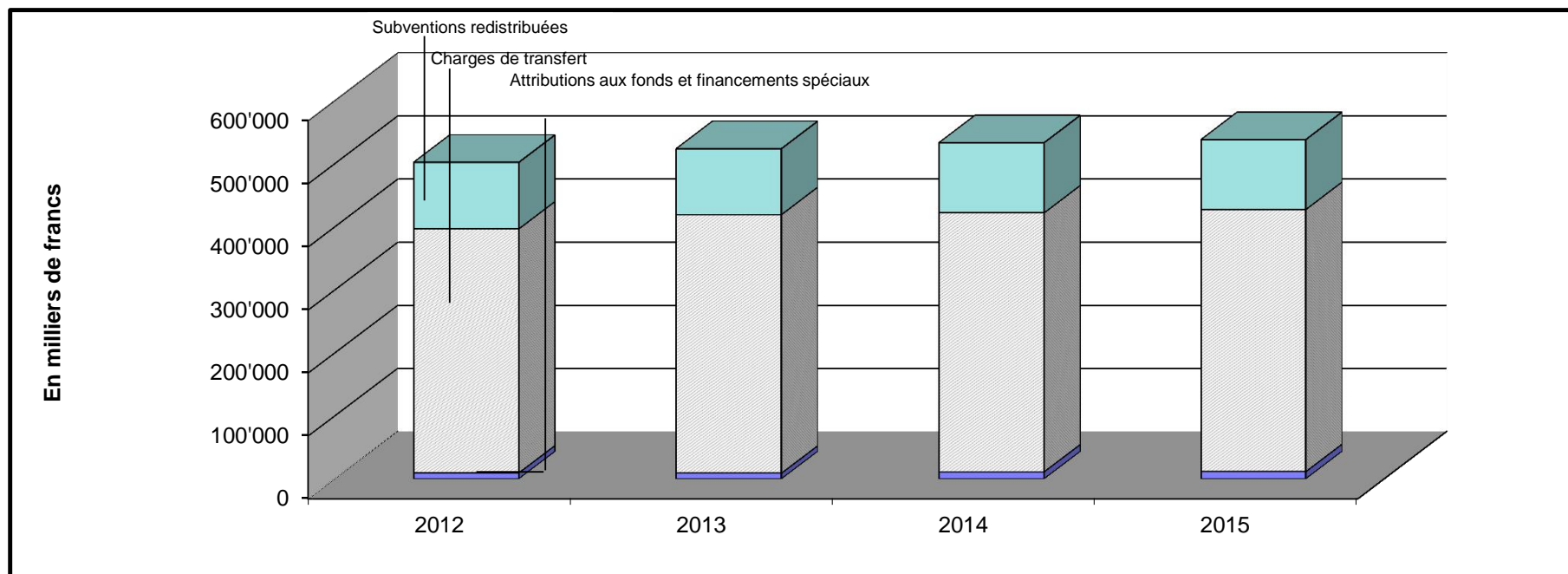
COMPTES 2015 - ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE TRANSFERT

Années	2012	2013	2014	2015
Attributions aux fonds et financements spéciaux (35)	9'336	8'892	11'066	11'376
Charges de transfert (36)	387'285	410'311	410'934	415'915
Subventions redistribuées (37)	105'209	104'345	110'913	110'573
TOTAL DES DÉPENSES DE TRANSFERT	501'830	523'549	532'912	537'864

Montants arrondis en milliers de francs

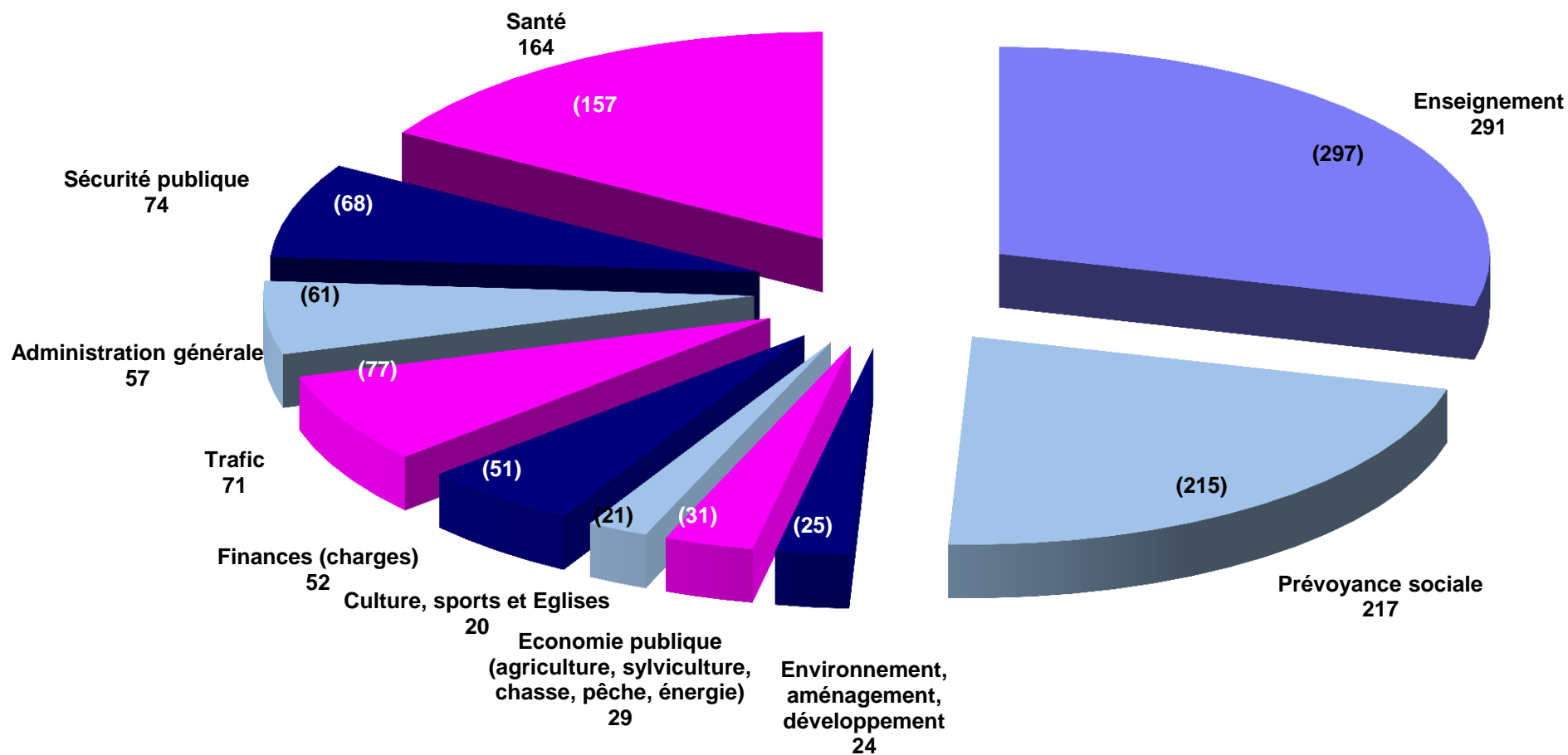
Les attributions (rubr. 35) et prélèvements (rubr. 45) sont les résultantes entre les charges et revenus des fonds. Elles n'influencent pas le résultat global mais leurs variations sont très difficilement prévisibles (cf. rubr. 45 prélèvements) et influencent le niveau de l'endettement. De meilleures attributions en matière de péréquation financière et de sylviculture expliquent la stabilité par rapport à 2014 et l'alimentation unique de l'Etat de 1,0 mio en faveur du Fonds cantonal pour l'emploi.

Cette vue présentant les comptes uniquement, la comparabilité est complète entre les rubriques 36 et 37. Si la rubrique 37 est globalement très stable (- 0,3 %), la rubrique 36 reprend sa progression, certes à un rythme faible de + 1,2%. Les domaines de la santé, de l'asile et du social restent les défis à moyen terme.



COMPTES 2015 - CLASSIFICATION FONCTIONNELLE DES CHARGES BRUTES TOTALES

Une somme de 1'000 francs se répartit comme suit :
(Comptes 2014 entre parenthèses)



COMPTES 2015 - ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

	31.12. 2010	31.12. 2011	31.12. 2012	31.12. 2013	31.12. 2014	31.12. 2015
PERSONNEL ADMINISTRATIF* (sans les fouilles archéologiques A16)	809.5	840.5	871.7	903.8	918.1	930.2
	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16
PERSONNEL ENSEIGNANT	923.3	934.6	952.0	953.0	957.7	955.5

*929,14 EPT en moyenne sur l'année en 2015.

COMPTES 2015 - ÉVOLUTION DES REVENUS

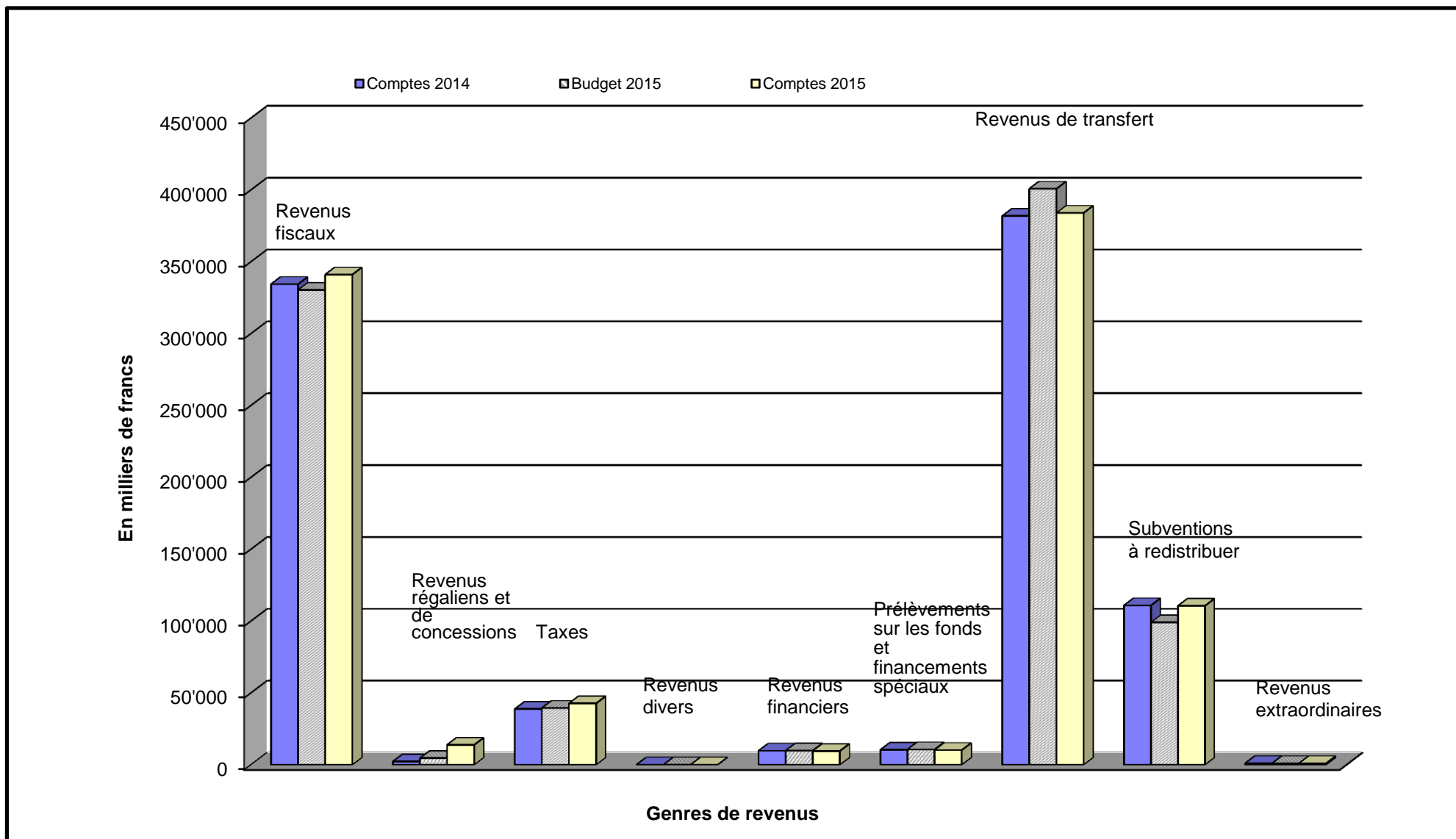
Les revenus augmentent de 17,0 mios ou + 1,9% par rapport au budget. Sans les produits uniques et extraordinaires issus du traitement des derniers dossiers de l'amnistie (+ 7,7 mios) et de la BNS (+ 9,1 mios; rubr. 41 qui triple) par rapport au budget, les revenus seraient au niveau du budget. Par rapport à l'exercice précédent, les recettes augmentent de + 2,6%. Cette progression provient également de notre propre fiscalité cantonale, notamment du rendement ordinaire des personnes physiques avec + 5,5 mios (dont pour rappel, la suspension de la baisse linéaire en 2015) alors que le produit des personnes morales est stable avec - 0,4 mio, soit une évolution moins défavorable à ce qui pouvait être anticipé au lendemain de la décision du 15 janvier 2015 de la BNS.

Les mêmes changements comptables en lien avec les subventions pour la qualité écologique ont été effectués tant pour les recettes que pour les charges entre les rubriques "transfert" et " subventions à redistribuer".

No	Libellé du compte	Comptes 2014		Budget 2015		Comptes 2015		Ecarts / budget
		En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	+/- en %
40	Revenus fiscaux	334'448	37.6	330'470	36.9	341'093	37.3	3.2
41	Revenus régaliens et de concessions	2'289	0.3	4'604	0.5	13'891	1.5	201.7
42	Taxes	38'856	4.4	39'553	4.4	42'718	4.7	8.0
43	Revenus divers	132	0.0	152	0.0	138	0.0	-8.9
44	Revenus financiers	9'774	1.1	9'854	1.1	9'596	1.1	-2.6
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	10'459	1.2	10'697	1.2	10'234	1.1	-4.3
46	Revenus de transfert	381'871	42.9	400'891	44.7	384'026	42.0	-4.2
47	Subventions à redistribuer	110'913	12.5	99'065	11.0	110'573	12.1	11.6
48	Revenus extraordinaires	1'119	0.1	1'061	0.1	1'086	0.1	2.4
49	Imputations internes	297	0.0	335	0.0	335	0.0	0.0
4	TOTAL DES REVENUS	890'158	100.0	896'681	100.0	913'689	100.0	1.9

Montants arrondis en milliers de francs

COMPTES 2015 - ÉVOLUTION DES REVENUS



COMPTES 2015 - PRINCIPALES VARIATIONS DES REVENUS PAR RAPPORT AU BUDGET 2015

Augmentations	Rubriques	Montants	Diminutions	Rubriques	Montants
Impôt et variations sur le revenu des personnes physiques	4000	1.67	Impôt sur le bénéfice des SA et SARL	4010	-5.13
Impôt et variations sur la fortune des personnes physiques	4001	3.83	Impôt sur le capital des SA et SARL	4011	-0.35
Impôt à la source	4002	0.60	Impôt sur les successions et donations	4024	-0.67
Amendes fiscales (rappels, amnistie)	4009	8.51	Emoluments (Police cantonale)	4210	-0.25
Amendes fiscales	4009	0.85	Prestations de service à des tiers (informatique)	4260	-0.22
Impôt sur les gains immobiliers	4022	0.55	Intérêts des créances	4401	-0.26
Impositions spéciales des personnes physiques	4022	0.52	Participation ECA (SBD; mesure OPTI-MA 128)	4463	-0.18
Part au bénéfice de la BNS	4110	9.06	Prélèvement sur le Fonds pour la gestion des déchets	4510	-0.69
Recettes en faveur du fonds pour la gestion des déchets	4120	0.20	Prélèvement sur le Fonds du tourisme	4510	-0.43
Emoluments, frais judiciaires prononcés (Tribunal de 1 ^{ère} instance)	4210	0.38	Redevance poids lourds	4600	-0.42
Emoluments (Offices des poursuites et faillites)	4210	0.33	Part à l'impôt sur les huiles minérales	4600	-0.31
Emoluments (Office des véhicules)	4210	0.21	Offre entretien A16 (subventions UTIX)	4610	-1.22
Emoluments passeports, légalisations	4210	0.19	Subventions fédérales A16 (construction A16)	4610	-0.84
Emoluments administratifs (SCAV)	4210	0.18	Part des communes (répartition enseignement)	4612	-2.30
Journées de détention	4220	0.16	Part des communes aux transports publics	4612	-0.25
Participations de privés aux cours (Fonds cantonal de l'emploi)	4231	0.29	Recettes en faveur du Fonds péréquation financière	4622	-0.48
Recettes en faveur du Fonds de réserve forestier (anticipation)	4250	0.62	Subventions fédérales pour développement agr. (à la rubr. 47)	4630	-11.93
Remboursements de frais A16 (facturation frais de personnel)	4260	0.43	Subventions de la Confédération (Fonds de l'emploi)	4630	-0.57
Restitution de l'Unité territoriale IXb	4260	0.37	Part des communes aux prestations complémentaires	4632	-0.62
Prestations du personnel UTIX aux chantiers A16	4260	0.19	Subventions fédérales LPR à redistribuer	4700	-0.39
Amendes judiciaires (Ministère public)	4270	0.19			
Autres revenus financiers (intérêts négatifs)	4499	0.17			
Prélèvement sur Fonds de la coopération	4510	0.26			
Prélèvement sur Fonds cantonal pour l'emploi	4510	0.24			
Part à l'impôt anticipé	4600	1.26			
Part à l'impôt fédéral direct	4600	0.22			
Subventions fédérales (routes principales)	4630	0.28			
Subventions fédérales à redistribuer (agriculture; transfert de 36)	4700	11.31			
Subventions fédérales pour l'agglomération de Delémont	4700	0.51			
TOTAL		43.57	TOTAL		-27.52

Montants bruts arrondis en millions de francs

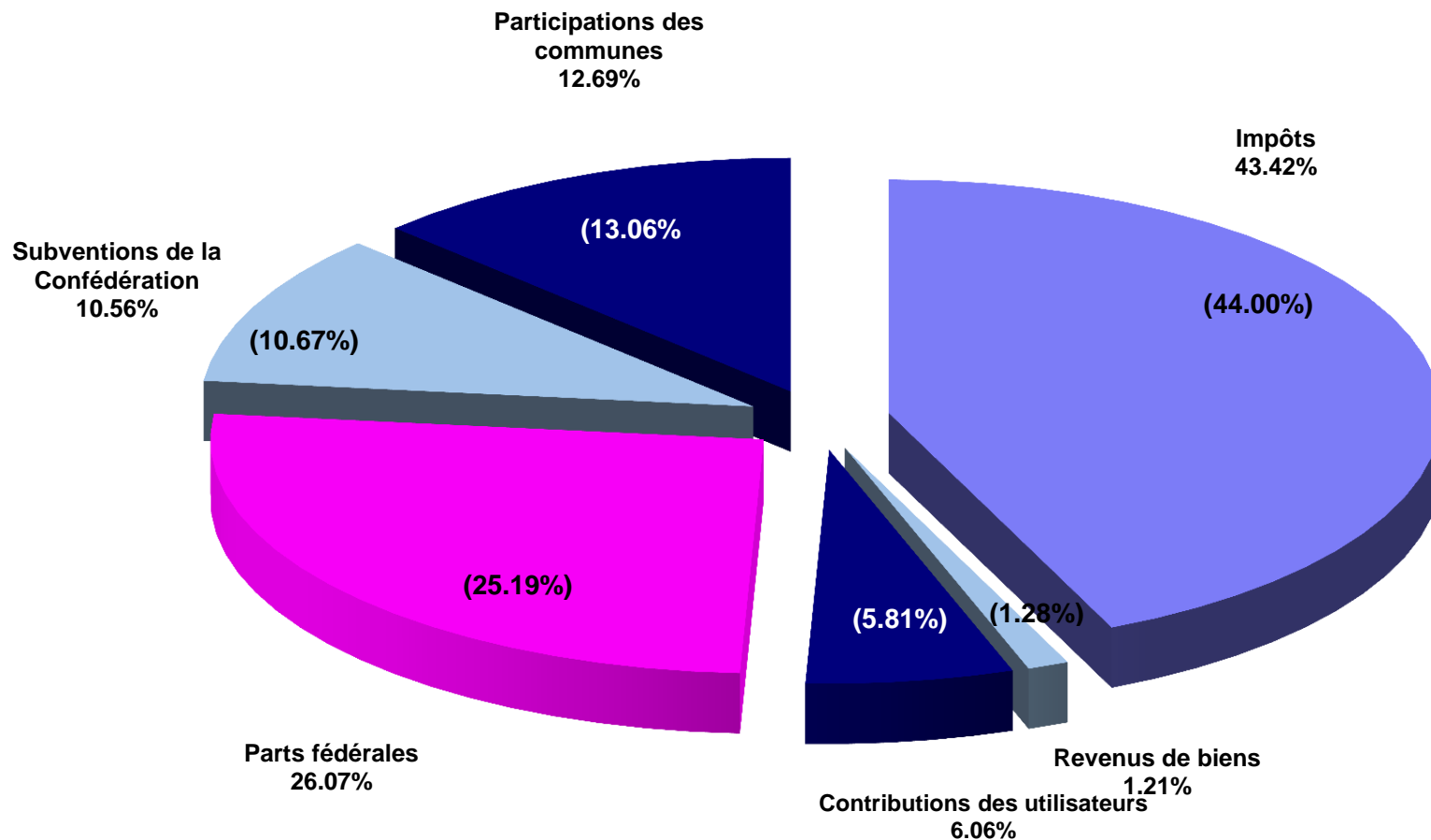
COMPTES 2015 - PRINCIPALES VARIATIONS DES REVENUS PAR RAPPORT AUX COMPTES 2014

Augmentations	Rubriques	Montants	Diminutions	Rubriques	Montants
Impôt et variations sur le revenu des personnes physiques	4000	0.19	Impôt sur le bénéfice des SA et SARL	4010	-0.64
Impôt et variations sur la fortune des personnes physiques	4001	1.88	Impôt sur les successions et donations	4024	-1.78
Impôt des frontaliers	4002	1.74	Remboursements de frais (divisions CEJEF)	4260	-0.21
Amendes fiscales (rappels, amnistie)	4009	1.22	Intérêts des créances	4401	-0.34
Amendes fiscales	4009	0.37	Gains comptables patrimoine financier	4411	-0.20
Impôt sur le capital des SA et SARL	4011	0.22	Prélèvement sur Fonds de péréquation	4510	-0.29
Impositions spéciales des personnes physiques	4022	0.75	Prélèvement sur Fonds de la coopération	4510	-0.13
Impôt sur les gains de loterie	4022	0.33	Part à l'impôt sur les huiles minérales	4600	-0.25
Impôt sur les gains immobiliers	4022	0.32	Subventions fédérales A16 (fouilles A16)	4610	-2.02
Droits de mutation et gages immobiliers	4023	1.38	Subventions fédérales (routes principales)	4610	-0.66
Taxes des véhicules à moteur	4030	0.50	Dédommagements des communes (Fonds de l'emploi)	4612	-0.27
Part au bénéfice de la BNS	4110	11.76	Recettes en faveur du Fonds de soutien stratégique	4622	-0.49
Emoluments, frais judiciaires prononcés (Tribunal de 1 ^{ère} instance)	4210	0.46	Part des communes à la réduction des primes d'assurance-maladie	4632	-0.18
Emoluments (Office des véhicules)	4210	0.42	Subventions fédérales à redistribuer (agriculture)	4700	-1.17
Emoluments du Registre foncier	4210	0.17	Subventions fédérales LPR à redistribuer	4700	-0.19
Emoluments administratifs (SCAV)	4210	0.12			
Emoluments passeports, légalisations	4210	0.12			
Journées détention	4220	0.20			
Recettes en faveur du Fonds de réserve forestier (anticipation)	4250	0.56			
Restitution de l'Unité territoriale IXb	4260	0.62			
Remboursements de tiers (Fonds de l'emploi)	4260	0.51			
Remboursements de frais A16 (facturation frais de personnel)	4260	0.45			
Restitution de l'Unité territoriale IXb	4260	0.21			
Remboursements de frais (santé)	4260	0.19			
Loyers (PA)	4470	0.27			
Autres revenus financiers (intérêts négatifs)	4499	0.17			
Prélèvement sur Fonds cantonal pour l'emploi	4510	0.16			
Part à l'impôt fédéral direct	4600	1.25			
Part à l'impôt anticipé	4600	0.84			
Offre entretien A16 (subventions UTIX)	4610	0.58			
Subventions fédérales (formation prof.)	4610	0.45			
Part des communes (répartition enseignement)	4612	0.49			
Recettes en faveur du Fonds péréquation financière	4622	0.51			
Subventions fédérales à la réduction des primes d'assurance-maladie	4630	0.93			
Subventions fédérales (police)	4630	0.34			
Subventions fédérales pour prestations complémentaires	4630	0.33			
Part des communes aux prestations complémentaires	4632	0.33			
Subventions fédérales pour l'agglomération de Delémont	4700	0.51			
Subventions fédérales (environnement)	4700	0.31			
TOTAL		32.12	TOTAL		-8.82

Montants bruts arrondis en millions de francs

COMPTES 2015 - STRUCTURE DES REVENUS REELS

Les revenus proviennent de :
(Comptes 2014 entre parenthèses)



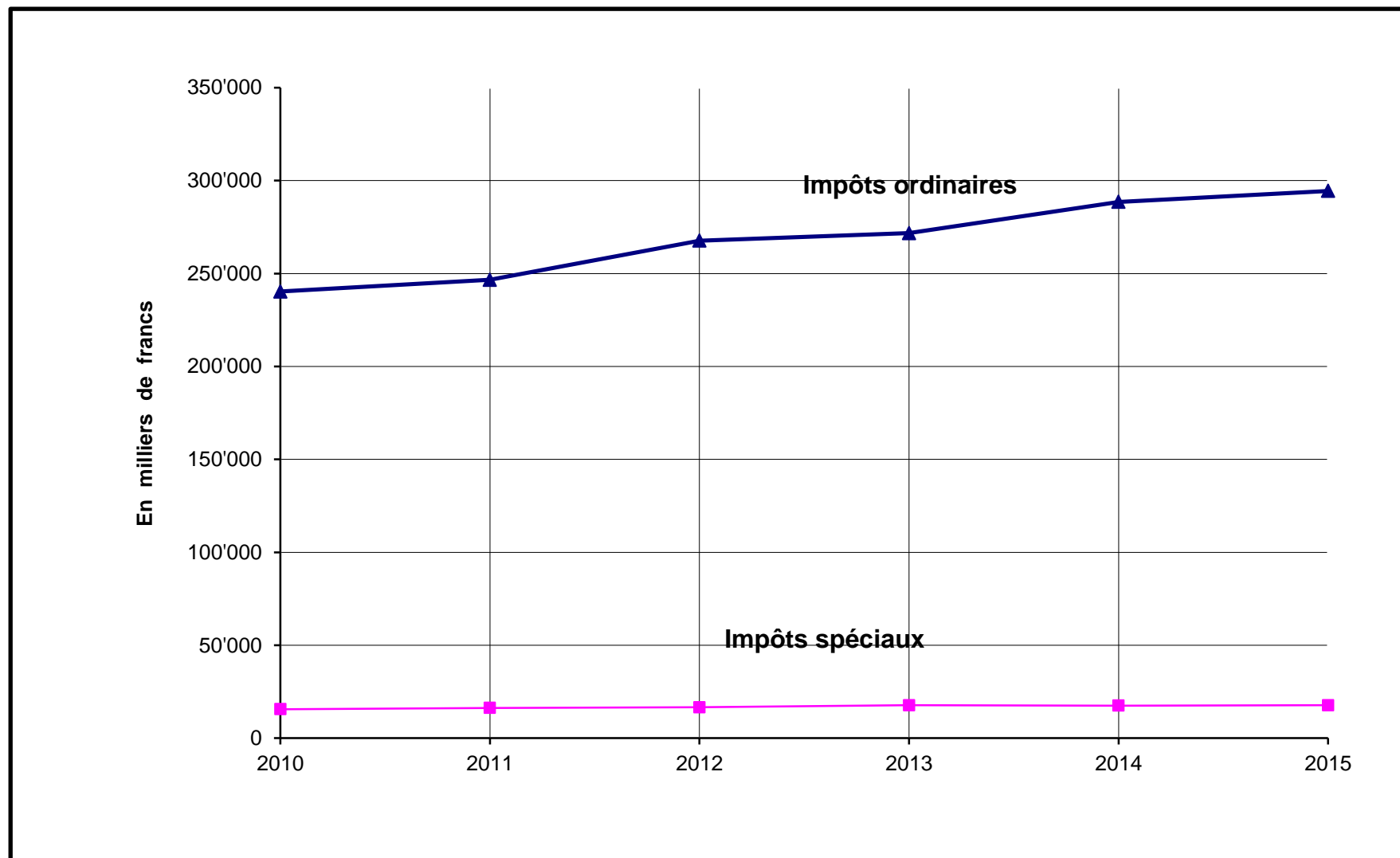
COMPTES 2015 - ÉVOLUTION DES IMPÔTS ORDINAIRES ET DES IMPÔTS SPÉCIAUX

Globalement, les impôts ordinaires progressent de 5,9 mios ou de + 2,0%. Les derniers dossiers de la dernière année d'amnistie apportent 8,7 mios. Sans ce produit extraordinaire, la diminution serait de - 2,8 mios ou - 1,0%. Les personnes morales n'atteignent pas le "haut niveau" prévu par le budget, mais sont stables par rapport à 2014. Le produit des personnes physiques s'améliore de + 5,0 mios. Les produits découlant des droits de mutations et gages immobiliers retrouvent des couleurs avec + 1,4 mio. L'impôt sur les successions revient à un niveau normal.

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Impôts ordinaires						
Impôts sur le revenu et la fortune	202'598	205'392	218'564	220'154	227'113	232'150
Impôts sur le bénéfice et le capital	35'182	36'976	47'256	48'390	52'071	51'708
Amnistie et autres amendes	2'556	4'236	1'880	3'181	9'359	10'582
Total	240'336	246'604	267'699	271'726	288'543	294'440
Impôts spéciaux						
Impôts sur les gains immobiliers et de loterie	3'807	2'887	3'260	3'653	4'090	4'740
Droits de mutation et gages immobiliers (4023)	8'692	10'424	9'967	11'025	8'980	10'363
Impôts sur les successions et les donations (4024)	3'076	2'951	3'415	3'068	4'409	2'628
Total	15'575	16'262	16'641	17'745	17'479	17'731

Montants arrondis en milliers de francs

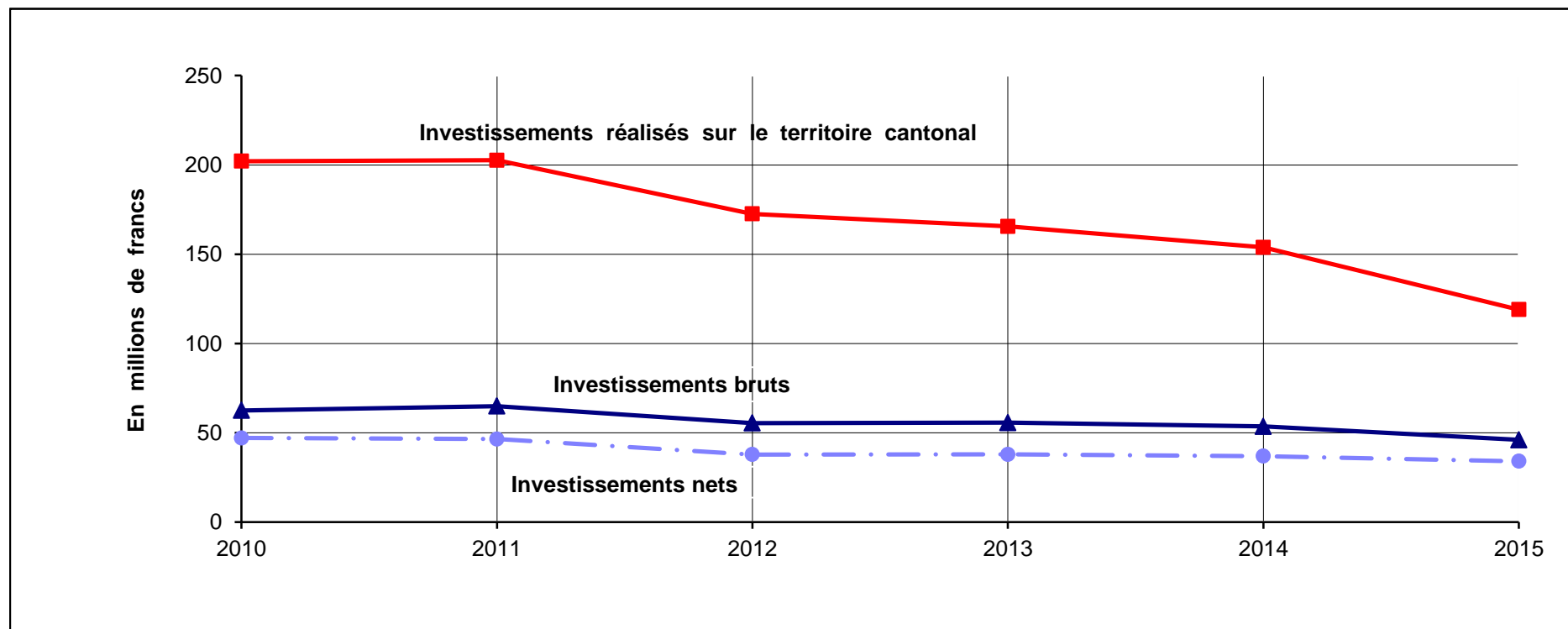
COMPTES 2015 - ÉVOLUTION DES IMPÔTS ORDINAIRES ET DES IMPÔTS SPÉCIAUX



COMPTES 2015 - VOLUME DES INVESTISSEMENTS REALISÉS SUR LE TERRITOIRE CANTONAL

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Investissements réalisés sur le territoire cantonal	202.1	202.6	172.6	165.6	153.8	119.0
Investissements bruts	62.5	64.9	55.4	55.6	53.6	46.0
Investissements nets	47.1	46.5	37.8	37.9	36.9	34.0

Montants arrondis en millions de francs



COMPTES 2015 - ÉCARTS DU COMPTE DES INVESTISSEMENTS PAR RAPPORT AU BUDGET

ECARTS GLOBAUX

Montants arrondis en millions de francs

<u>Libellés</u>	Plan financier 2015	Budget 2015	Comptes 2015	Ecarts par rapport au budget
Dépenses d'investissements	61.0	51.6	46.0	-5.6
Recettes d'investissements	12.7	12.1	11.9	-0.1
Investissements nets	48.4	39.5	34.0	-5.5

PRINCIPAUX ÉCARTS DES INVESTISSEMENTS NETS PAR RAPPORT AU BUDGET

<u>Objets</u>	<u>Ecarts</u>	<u>Causes principales</u>
● Construction et aménagement de locaux pour les divisions santé-social-arts et commerciale	- 1.8	Décalage temporel
● Travaux d'aménagement et d'assainissement à la Division technique	- 1.4	Décalage temporel
● Aménagement des routes cantonales	- 1.2	Divers décalages temporels
● Equipements, mobiliers et véhicules	- 0.8	Divers décalages temporels
● Itinéraires cyclables	- 0.6	Travaux pour Porrentruy - Boncourt pas commencés
● Prêt LIM	- 0.5	Pas de prêts versés
● Le Noirmont - Le Boéchet	- 0.5	Décalage temporel
● Construction de l'A16	- 0.4	Dépenses inférieurs aux prévisions
● Maintenance routière	+ 0.8	Décalage temporel pour les travaux dans le secteur "Choindez"
● Réouverture de la prison de Delémont	+ 1.4	Décalage temporel

COMPTES 2015 - LES GRANDS CHANTIERS DE L'ÉTAT

PRINCIPAUX CHANTIERS

(Dépenses propres, sans les subventions et les prêts d'investissements accordés à des tiers)

- Construction de l'A16
- DIVSSA - DIVCOM, projet CARTO 23
- Equipements et applications informatiques
- Maintenance routière
- Réouverture de la prison de Delémont
- Aménagements à la prison de Porrentruy
- Traversée du Noirmont
- Réfection du pont Saint-Jean à Saint-Ursanne
- Aménagement à Morépoint 2 (réception, salles de séances)



DIVSSA - DIVCOM, projet CARTO 23

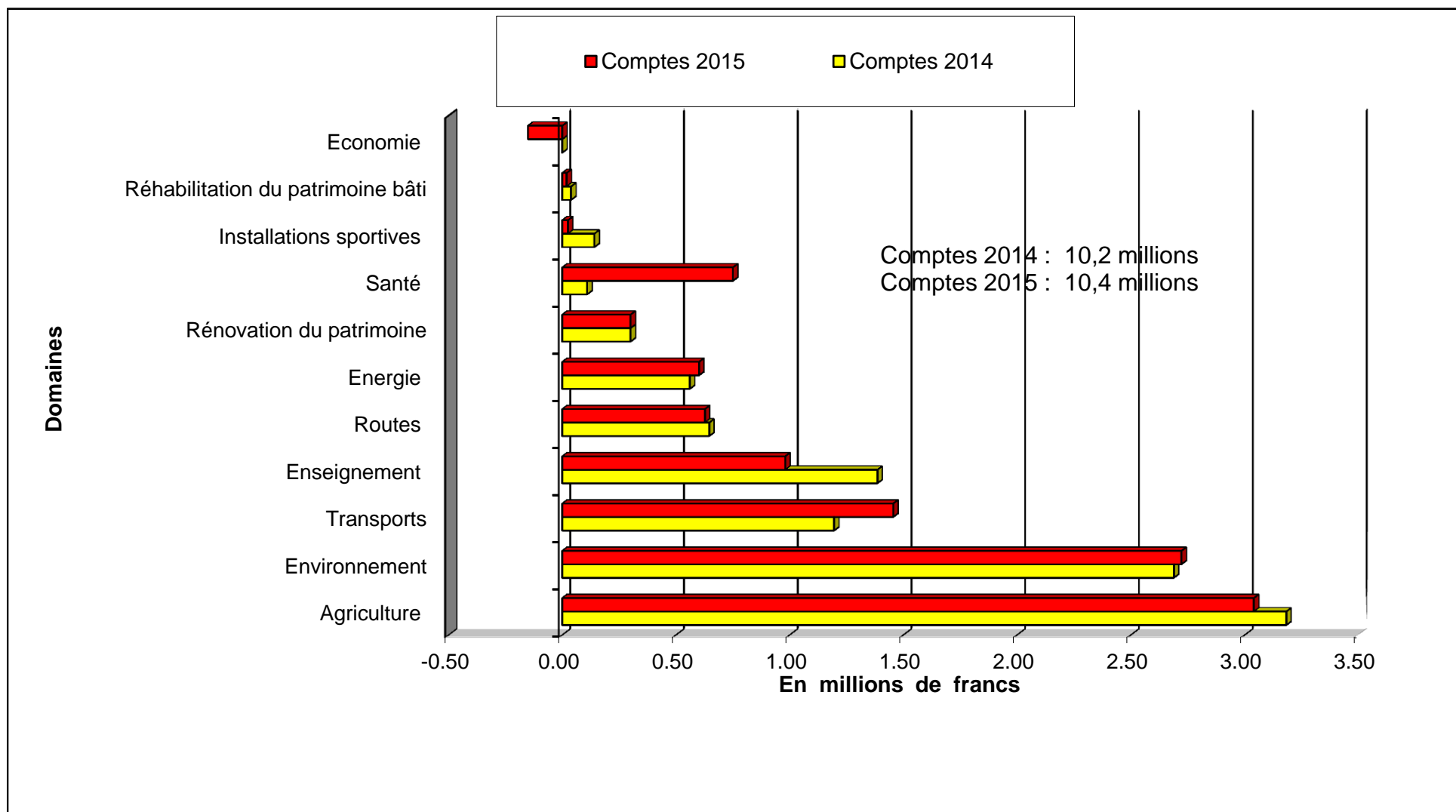
Montants arrondis en millions de francs

	Investissements réalisés sur le territoire cantonal		Part cantonale nette	
	<i>Budget</i>	<i>Effectif</i>	<i>Budget</i>	<i>Effectif</i>
	85.7	76.6	4.0	3.6
	8.5	6.7	8.5	6.7
	3.9	3.7	3.9	3.7
	2.5	3.3	2.4	3.2
	0.0	1.4	0.0	1.4
	1.5	1.4	1.2	1.2
	1.5	1.6	1.4	1.5
	0.9	0.5	0.6	0.2
	0.0	0.4	0.0	0.4
TOTAUX	104.5	95.6	22.0	21.9

Le montant dépensé en 2015 pour ces neuf objets représente 80.3 % des investissements réalisés sur le territoire cantonal

La somme investie en 2015 pour ces neuf objets constitue 64.3 % de l'investissement net total

COMPTES 2015 - RÉPARTITION DES SUBVENTIONS NETTES D'INVESTISSEMENTS

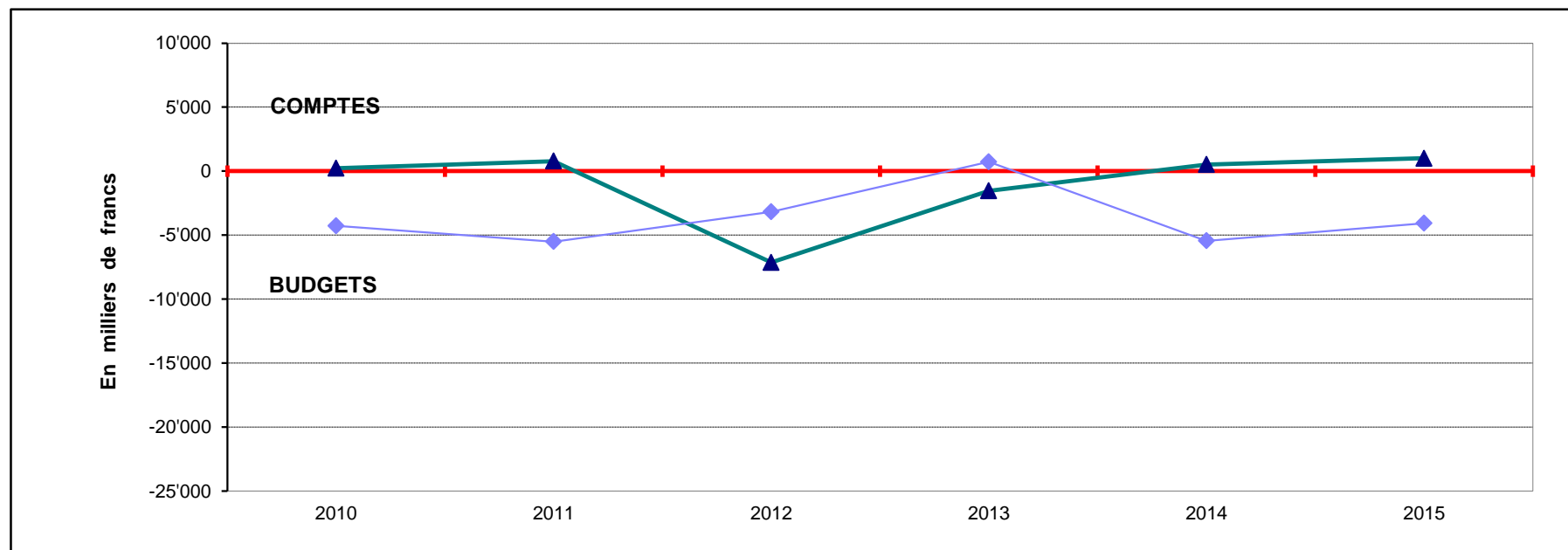


COMPTES 2015 - ÉVOLUTION DU COMPTE DE RESULTAT ET DES ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Compte de résultat	235	784	-7'143	-1'539	507	1'003
Résultat selon le budget	-4'279	-5'511	-3'181	727	-5'448	-4'072
Ecart	4'514	6'295	-3'962	-2'266	5'955	5'075
Ecart en % des recettes	0.28	0.58	-0.58	-0.26	0.67	0.56

Montants arrondis en milliers de francs et en %

Le compte de résultats demeure en valeur relative (0.56 %) toujours très proche du budget. Les comptes sont, à nouveau, meilleurs que le budget. Vu les facteurs fiscaux uniques, voire, pour partie, liés à la bonne conjoncture, la maîtrise des charges reste la clé de finances cantonales saines sur la durée.

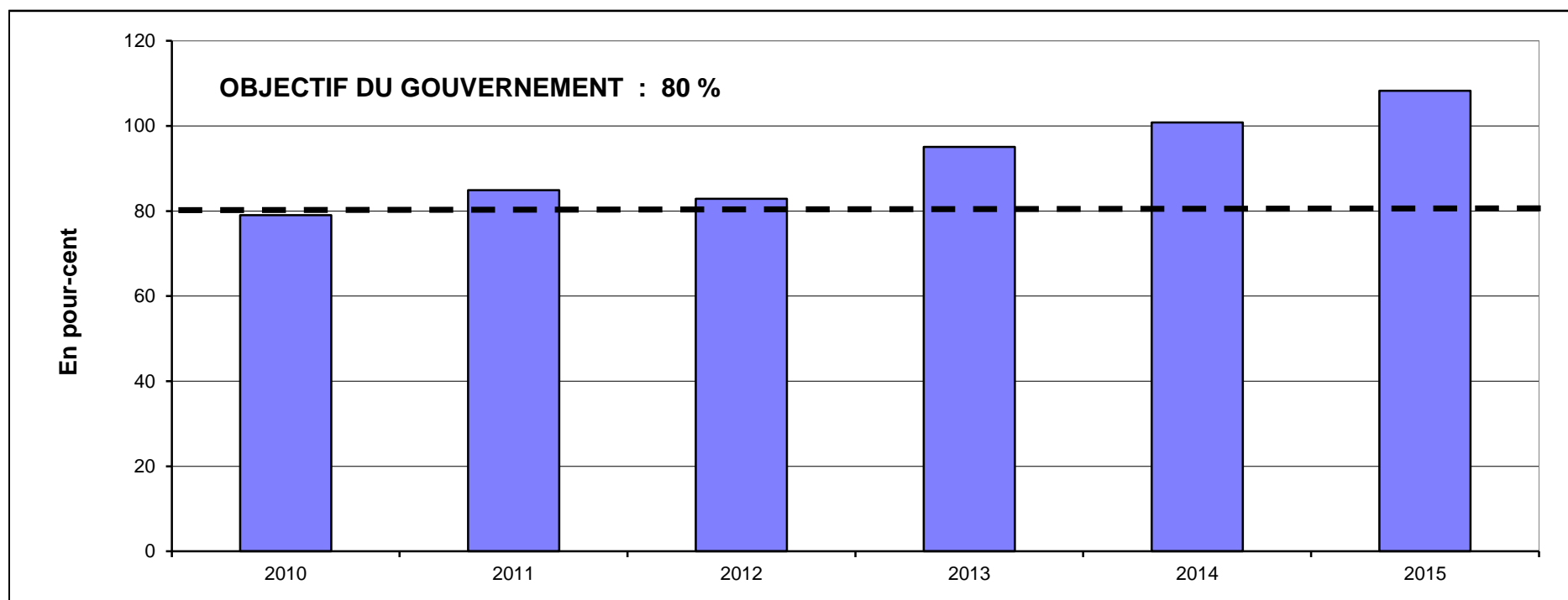


COMPTES 2015 - ÉVOLUTION DU DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Degré d'autofinancement	79	84.9	82.9	95.1	100.8	108.3

Calculé en % et arrondi à une décimale

Le degré d'autofinancement est supérieur tant au budget (80,80%) qu'aux comptes 2014. La tendance est à la hausse. Le degré d'autofinancement cumulé de 1979 à 2015 se situe à 85,6 % et correspond également à celui des 10 dernières années (fin du soutien d'événements extraordinaires tels que la vente de l'or de la BNS).



COMPTES 2015 - ÉVOLUTION DE LA DETTE ET DES INTÉRÊTS PASSIFS

La recapitalisation de la Caisse de pensions (CPJU) pèse pour 37,7 mios en 2015. La dette brute a diminué de l'ordre de 12,0 mios principalement à la fin de l'année. Les taux d'intérêts négatifs actuellement observés sur les marchés financiers pénalisent les charges d'intérêts de l'Etat.

Montants arrondis en millions de francs / en francs par habitant

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dette brute ¹	256.5	278.6	286.2	307.1	329.7	317.7
En francs par habitant	3'657	3'978	4'058	4'329	4'596	4'389
Intérêts passifs ²	8.0	6.9	5.6	4.9	6.5	6.7
En % des charges réelles	1.2	1.0	0.8	0.7	0.9	0.9
En % des impôts directs et indirects (total des impôts cantonaux, rubrique 40)	2.8	2.4	1.8	1.6	2.0	2.1

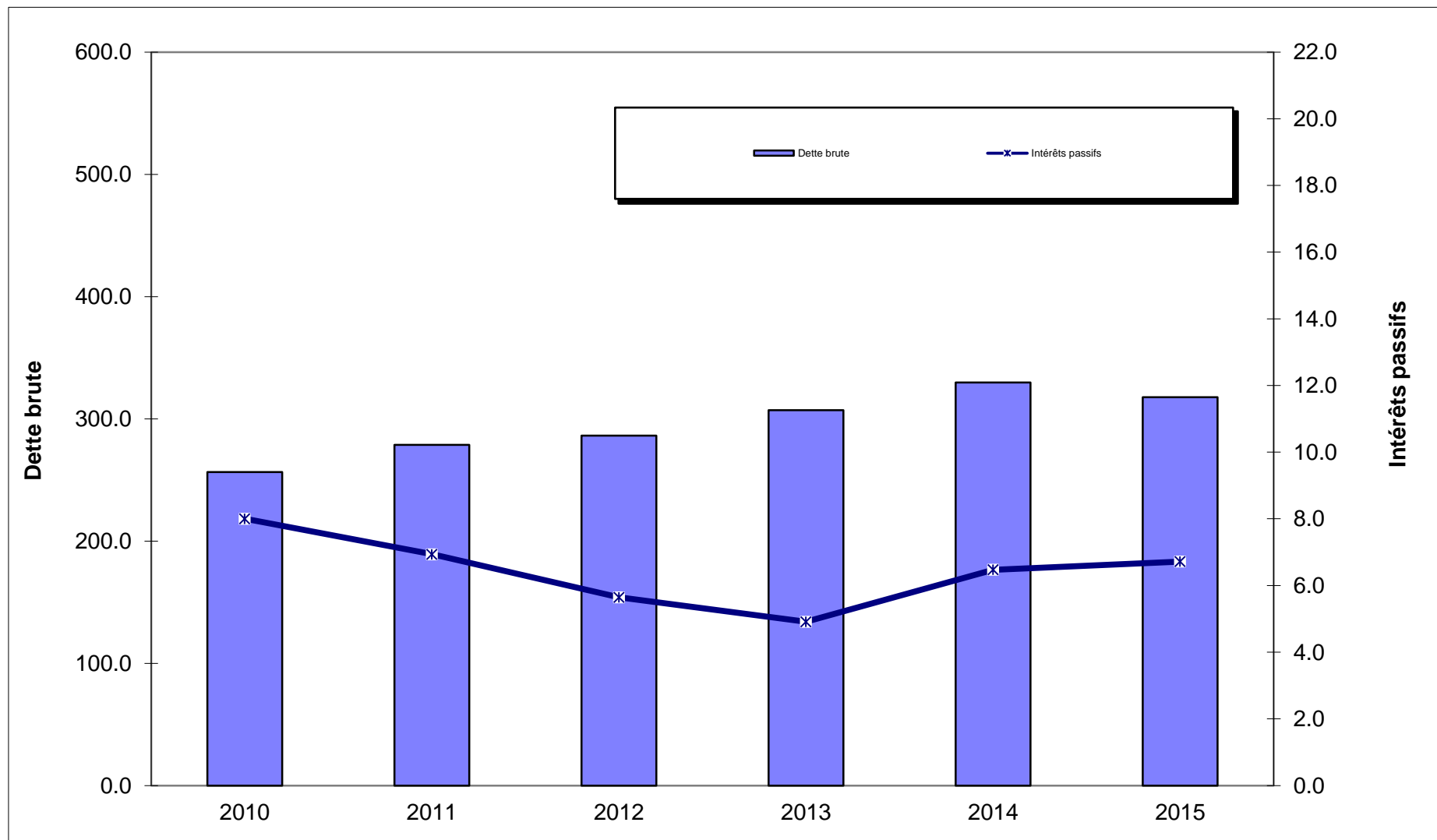
Montants arrondis en millions de francs / en francs par habitant

¹ Dettes à court, moyen et long terme (rubriques 201 et 206 du bilan), mais sans les prêts de la Confédération dans le cadre des crédits d'investissements dans l'agriculture qui sont intégrés au bilan de l'Etat (actifs et passifs) dès l'année 2000.

² Opérations de couverture par swap comptées en net

<i>Habitants au 1er janvier (ESPOP)</i>	<i>70'134</i>	<i>70'032</i>	<i>70'542</i>	<i>70'942</i>	<i>71'738</i>	<i>72'396</i>
---	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

COMPTES 2015 - ÉVOLUTION DE LA DETTE ET DES INTÉRÊTS PASSIFS



Montants arrondis en millions de francs

COMPTES 2015 - CONSTATS ET DEFIS

- Deux très bonnes surprises par rapport au budget, à savoir le traitement des derniers dossiers concernés par l'amnistie fiscale et le doublement du versement des excédents de la BNS, permettent de recréer une réserve pour risques conjoncturels à hauteur de 17 mios. Cette dernière a été globalement dissoute dans le cadre du budget 2016.
- Le résultat, avant ces variations extraordinaires, affiche un équilibre dans un contexte financier encore favorable. Sans le programme OPTI-MA, et toujours avant ces deux événements extraordinaires, les comptes afficheraient un déficit de plus de 10 millions de francs.
- Les comptes 2015 confirment la maîtrise et donc la stabilité des charges de personnel au passage à la nouvelle échelle unique des traitements. L'explication tient essentiellement aux deux adaptations législatives intervenues dans le cadre de la Caisse de pensions. Les mesures transitoires qui prenaient fin en 2015 ont suscité une importante vague de départs volontaires à la retraite. Cet effet bénéficie indirectement aux communes via la répartition des charges de l'enseignement.
- Globalement les autres dépenses demeurent conformes au budget 2015. Les dépenses supplémentaires constatées dans le secteur de la santé pour 7 millions ont pu être compensées par de multiples sous-utilisations budgétaires.
- Les comptes 2015 indiquent une légère diminution des recettes fiscales des entreprises par rapport à 2014 et une augmentation des recettes des personnes physiques. L'évolution conjoncturelle demeure incertaine.
- Indépendamment de la conjoncture, les perspectives financières peu encourageantes esquissées dans le cadre du budget 2016 demeurent confirmées. L'exercice 2015 représente la fin d'un cycle favorable pour les finances des collectivités publiques. La fin de l'amnistie et la stabilité des recettes de la RPT impliquent un tassement des recettes alors que le ménage cantonal doit faire face à de nouvelles dépenses à l'image du FAIF pour plus de 6 mios ou encore le fonds routier FORTA actuellement en examen aux chambres fédérales. Les manques à gagner liés à la réforme des entreprises III et les défis en lien avec l'évolution de la structure de la population (assurances sociales, santé, social, asile) sont également confirmés à la lumière de bouclage 2015.
- En parallèle au programme de législature, le Gouvernement élabore également un plan financier des investissements sur la base des besoins importants déjà communiqués dans les différents domaines et des ressources projetées à disposition. Comme observé lors de l'élaboration du budget 2016, la marge de manœuvre politique et financière exige une amélioration structurelle du résultat liée à la réalisation complète du programme OPTI-MA. Même si les comptes 2015 permettent de reconstituer une certaine réserve, celle-ci pourrait à nouveau disparaître plus rapidement que prévu en cas de "relâchement" dans la concrétisation des mesures d'économies.